

COMMUNIQUÉ

18-06-2026

Fortes chaleurs : vigilance renforcée pour les personnes vulnérables et la Fête de la musique

Météo-France annonce un [épisode caniculaire](#) à partir de ce jeudi et jusqu'au dimanche 21 juin sur le territoire. Face à cette situation, la Ville de Besançon appelle chacun à la prudence et renforce ses dispositifs de prévention, en particulier auprès des personnes les plus fragiles et à l'occasion de la Fête de la musique.

Les personnes les plus exposées aux risques liés à la chaleur, isolées, âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent s'inscrire au [registre de la Maison des Seniors du CCAS](#) afin de bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé pendant toute la durée de l'épisode caniculaire.

Par ailleurs, des salles rafraîchies sont accessibles dans les résidences autonomie. Une veille mobile est également déployée auprès des personnes sans domicile afin d'assurer des distributions d'eau et une orientation vers les dispositifs d'aide et d'urgence.

Cet épisode de fortes chaleurs coïncidera avec la [Fête de la musique](#) dimanche 21 juin. Afin de permettre à chacun de profiter pleinement des festivités dans les meilleures conditions, la Ville de Besançon invite les participants à anticiper les effets de la chaleur : se munir d'une gourde ou d'une

bouteille d'eau, s'hydrater régulièrement, rechercher les espaces ombragés et limiter la consommation d'alcool.

Des points d'eau potable sont accessibles dans différents secteurs de la ville afin de permettre au public de se rafraîchir tout au long de la soirée. Les habitants peuvent aussi consulter une [carte des points d'eau potable et des lieux frais](#). En cas de besoin, un poste de secours de la Croix-Rouge sera installé place du 8 Septembre.

La Ville de Besançon rappelle l'importance de :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- maintenir son logement au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit ;
- se rafraîchir régulièrement en mouillant son corps ;
- prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, notamment les plus fragiles.

Une attention particulière doit être portée aux nourrissons et aux jeunes enfants, qui doivent être hydratés fréquemment et protégés du soleil, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée.

En cas de malaise, appeler le 15 ou consulter un professionnel de santé.

Contacts

Esther SZWARC – Adjointe au Maire, déléguée à la santé, à la prévention et au handicap

Rémy SCHWARTZLER – Médecin directeur de la direction santé publique